

à la fin de l'année que nous savons combien il faudra en tout pour rembourser le compte de stabilisation des prix des denrées agricoles. On a toujours eu l'habitude de pourvoir à ce remboursement par le dernier budget supplémentaire présenté le plus près possible de la fin de l'année financière. Même alors, il n'est peut-être pas possible de faire une estimation absolument précise. Nous faisons de notre mieux; mais le montant peut varier entre le temps où nous établissons le chiffre du crédit et le moment où le dernier budget supplémentaire est présenté à la Chambre avant le 31 mars.

C'est la plus forte somme que nous ayons jamais dépensée en une année financière aux fins de la stabilisation des prix agricoles. Le crédit adopté il y a un an, pour l'année financière 1959-1960, s'élevait à \$57,661,176. L'année précédente, soit l'année financière 1958-1959, la somme votée s'élevait à \$15,017,182. Cela fait ressortir l'augmentation considérable des montants qu'assure le Parlement sous l'empire de la loi sur la stabilisation des produits agricoles pour faire face aux problèmes de l'irrégularité du revenu agricole et pour garantir la stabilité des recettes des agriculteurs adonnés à la production des diverses denrées agricoles. Les dépenses pour cette année embrassent des programmes d'achat: beurre, œufs, poudre de lait écrémé, fromage cheddar, volailles, framboises, agneau et porc. Bien entendu, le porc constitue le plus important chef de dépenses. Elles embrassent également les paiements d'appoint aux termes des programmes de compensation des récoltes déficitaires ainsi que les programmes de subvention.

(Texte)

M. Boulanger: Le ministre sait-il quel montant a été dépensé jusqu'à présent pour le beurre, les œufs et le porc?

L'hon. M. Fleming: Pour le beurre, le montant dépensé est de \$2,208,774.

M. Boulanger: Et les porcs? Cela, c'est pour le beurre?

L'hon. M. Fleming: Le beurre, oui.

M. Boulanger: Pour les porcs et les œufs?

(Traduction)

L'hon. M. Fleming: Pour ce qui est du porc, le montant dépensé aux termes du programme d'achat au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1961 s'établit à \$45,846,270.80.

(Texte)

M. Boulanger: Peut-être devrais-je demander au ministre de nous donner la liste; je ne lui demanderai pas de le faire immédiatement, mais il pourrait la consigner au hansard, afin que nous puissions la consulter.

[L'hon. M. Fleming.]

L'hon. M. Fleming: Pour tous les produits ou seulement les œufs?

M. Boulanger: Pour tous les produits.

L'hon. M. Fleming: Oui, avec plaisir. L'honorable député me permettrait-il de lui faire part de ces montants en anglais?

M. Boulanger: Je n'ai pas demandé au ministre de le faire aujourd'hui même, mais il pourra publier ces chiffres dans le compte rendu officiel des débats et cela me satisfera, car je n'ai pas l'intention de retarder les travaux de la Chambre.

L'hon. M. Fleming: Merci beaucoup.

(Traduction)

M. le président suppléant: Sauf erreur, il faut l'assentiment du comité pour consigner ces chiffres au hansard. Le comité consent-il?

Des voix: D'accord.

[Note de la rédaction: Voici le tableau en question].

Estimation de la perte nette de l'Office de stabilisation des prix agricoles, du 1^{er} avril 1960 au 31 mars 1961.

Programme d'achat et de vente	
Beurre	\$ 2,208,773.92
Œufs	12,854.93
Volailles	295.27
Lait écrémé déshydraté	5,019.03
Fromage refait	253,329.12
Agneau	90,000.00
Porc	45,846,270.80
Framboises	269,343.32
Paiements d'appoint	
Œufs	2,110,978.40
Laine	1,268,695.62
Porcs	15,039.46
Fève soya	862,761.94
Betterave à sucre	2,715,764.73
Graine de tournesol	44,377.49
Subventions	
Tomates de la Colombie-Britannique	36,027.77
Lait de transformation	11,100,513.37
Perte estimée en moins en 1959-1960	2,664,501.80
	\$69,504,547.37

Le crédit est adopté.

SECRETARIAT D'ÉTAT
COMMISSION DU SERVICE CIVIL—

667. Traitements et éventualités de la Commission du service civil—Crédit supplémentaire, \$30,000.

(Texte)

L'hon. M. Chevrier: Monsieur le président, j'aimerais traiter d'un sujet qui relève du poste 167; il a trait non seulement à la Commission du service civil mais également au ministère des Transports. Je vais essayer de le faire aussi rapidement que possible, afin de ne pas retarder l'adoption de ce crédit.

J'ai devant moi une lettre provenant de la rivière Madeleine, où un individu du nom de Joséphat Ste-Croix, gardien de phare adjoint sur l'Île d'Anticosti, a été renvoyé, sans plus,